

119
DECRET D/...../2021/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;

Vu les Décrets D/2021/017 - 018 - 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23, 27 janvier 2021
D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Monsieur Tibou KAMARA, Ministre d'Etat, Conseiller Spécial
du Président de la République, Ministre de l'Industrie, des Petites et
Moyennes Entreprises, est nommé, cumulativement à ses fonctions
Porte-parole du Gouvernement.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de
signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

29 AVR. 2021
Conakry le


Professeur Alpha CONDÉ